

## Revue de presse

### ***Cérémonie de remise des certificats aux cadres des sociétés de bourse, admis au programme APSB d'habilitation aux métiers de la bourse de l'APSB***

**La Nouvelle Tribune**  
17/03/2011

Formation financière  
**Sortie de la 4ème promotion du programme d'habilitation des métiers de la bourse de l'APSB**



Les lauréats de la quatrième promotion du programme d'habilitation d'APSB.

Les métiers de la finance connaissent des évolutions importantes impliquant des changements structurants avec notamment la sophistication des produits de placement, l'évolution de la réglementation, l'accroissement du volume des transactions, etc. Cette situation implique une mise à niveau constante des ressources humaines afin que la qualité des prestations offertes puisse répondre aux meilleures pratiques internationales. C'est dans cette optique que s'inscrivent les cycles de formation initiés par l'APSB (Association Professionnelle des Sociétés de Bourse) et le CDVM, avec le soutien de la Bourse de Casablanca, visant à assurer, au niveau de la place de Casablanca, une montée en compétence, une reconstitution du capital humain, une mise à niveau des effectifs des sociétés de bourse et de doter les ressources humaines des sociétés de bourse des compétences nécessaires pour le respect des règles et de la déontologie qu'impose le marché boursier. En plus, et comme l'ont rappelé tous les intervenants lors de la cérémonie de remise des certificats d'habilitation aux lauréats, le perfectionnement des ressources humaines est d'autant plus judicieux que la place casablancaise compte s'inscrire dans une perspective régionale avec la mise en place de Casablanca Finance City. Rappelons que cette formation est dédiée aux employés des sociétés de bourse de la place. Les cycles se déroulent sur une durée de 10 jours de formation et englobent 8 modules réparties en trois thèmes fondamentaux : «Réglementation, déontologie et contrôle interne», «Transaction boursière et système de règlement/livraison» et «Perfectionnement professionnel». La présentation des modules se fait sous forme de supports détaillés et de séminaire dirigés par des experts dans les différents domaines. Les candidats ayant passé avec succès les épreuves écrites et orales et qui ont fait preuve d'assiduité obtiennent le certificat d'habilitation des métiers de la bourse accrédité par l'APSB. Pour cette édition, 17 nouveaux candidats ont été certifiés portant à 48 le nombre de candidats certifiés depuis le lancement de ce programme.

## ENTREPRISES

# Métiers boursiers: La 4e génération primée

• 17 professionnels décrochent le certificat d'habilitation

• Le titre renouvelé tous les 5 ans

LE respect de la déontologie dans les métiers de la Bourse est, pour les professionnels, un défi au quotidien. Sur la place casablancaise, et depuis quelques années, les choses ont beaucoup changé. Instauré il y a quelques années par l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB) et le Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), le programme d'habilitation aux métiers de la bourse est désormais un rendez vous annuel qui garantissant la conformité aux standards.

Le programme est dans sa 4e édition. «Nous avons l'ambition de généraliser cette expérience sur l'ensemble du marché des capitaux. Et de faire de la Bourse une place financière régionale et internationale. Pour cela il faudrait être dans les meilleurs standards avec les expériences requises», explique Hicham Elalamy, directeur Adjoint du CDVM, lors de la cérémonie de

remise des certificats à la dernière promotion, qui s'est tenue récemment.

Le dynamisme que connaît le marché nécessite une véritable réflexion sur la dimension humaine. L'APSB et le CDVM ont, ainsi, instauré un dispositif de validation des acquis professionnels et d'accréditation des métiers de la Bourse. La cible de ces programmes n'est autre que les cadres des sociétés de Bourse. Le cycle 2010-2011 vient d'être clôturé (janvier 2011) en primant 17 candidats sur 28 admis au programme.

Après les 31 candidats admis aux 3 cycles précédents, la nouvelle promotion portera ainsi le nombre des cadres certifiés à 48. «L'habilitation n'est pas encore



Les experts métiers certifiés lors de la 4e édition du programme d'habilitation. Chaque lauréat a reçu un Laptop en guise de reconnaissance pour l'effort fourni (Ph. APSB)

une condition d'exercice, mais en tenant compte des orientations du CDVM et de la place, elle le serait certainement dans un futur proche ». La formation s'articule autour de trois thèmes: réglementation, déontolo-

gie et contrôle interne, transactions boursières et système de règlement livraison ainsi que le perfectionnement professionnel. Le premier vise l'approfondissement et la maîtrise de la réglementation et des lois des marchés. Le second thème porte sur le règlement général de la Bourse et sur le système de règlement contre livraison du dépositaire central. Enfin le troisième, vise à aider les candidats à offrir des services améliorés, plus éclairés et plus nombreux à leurs clients. «Le cycle de la formation est un tronc commun pour tous les métiers de la Bourse», affirme Youssef Benkirane, président de l'APSB. Le programme d'habilitation est dirigé par un comité de pilotage, qui se charge de la validation, l'orientation, et propose des suggestions sur les formations à mettre en œuvre. La certification, quant à elle, est statué par un «jury». Il évalue les travaux des candidats, apprécie leur capacité d'analyse et à exercer les métiers de la Bourse. Une fois obtenu, le certificat sera valide pour une période de cinq ans renouvelable. Le candidat n'ayant pas exercé pendant une période de deux ans consécutifs perdra son «sésame» et sera dans l'obligation de repasser les examens d'aptitude professionnelle. □

R. B.

## MÉTIER DE LA BOURSE

Les professionnels de la finance veulent généraliser la formation sur le marché en certifiant les candidats qualifiés aux métiers de la Bourse.



# Les professionnels fêtent les certifiés

**L'**Association professionnelle des sociétés de Bourses (APSB) a fêté, le 10 mars à Casablanca, les candidats certifiés du programme d'habilitation aux métiers de la Bourse. Les taux de certification se situent à hauteur de 39% pour le quatrième cycle et 31% pour le troisième, contre 46% pour le deuxième et 38% pour le premier. La certification, offerte par un jury, est valide pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi, les candidats sont tenus d'exercer le métier pendant une période de 2 années consécutives pour le conserver. Intervenant à cette occasion, Youssef Benkirane, président de l'APSB, a annoncé que le programme d'habilitation est une pédagogie d'alternance largement étoffée qui regroupe le savoir acquis en formation et les compétences développées en activités professionnelles, étant donné que les formations ont été dispensées par des professionnels du secteur boursier national et international. Il a rappelé que les cadres de Bourse pratiquent un métier exigeant dans un temps normal et encore plus au moment des crises de confiance. «Cela nécessite une connaissance en profon-

deur des organisations internes des sociétés de la Bourse et celles de la Place financière de Casablanca, une compréhension complète des services, des produits offerts aux clients pour satisfaire leurs besoins et la mise en valeur de la déontologie au sein de l'entreprise».

### Les compétences humaines au centre des préoccupations

Mettant en valeur les investissements réalisés par le dépositaire central, en termes de formation durant cette année, Fathia Bennis, PDG de Maroclear, a pour sa part confirmé que les compétences humaines demeurent «la principale clé de réussite». Signalant que les opérations d'ajustement et de dénouement des métiers de la Bourse ont été profondément remodelées, elle a ajouté que la nouvelle plateforme financière a induit de nouveaux changements concernant le fonctionnement de ces métiers. De ce fait, elle a mis l'accent sur la nécessité d'aborder «d'autres notions essentielles, comme le principe de dénouement en temps réel ou la gestion automatisée des opérations de Bourse» et ce, à travers le cycle de

formation de cette année.

Quant à Karim Hajji, directeur général de la Bourse de Casablanca, il a attiré l'attention sur la nécessité d'apporter des valeurs importantes dans le travail, la déontologie-intégrité et l'empathie à l'égard des collègues. «Nous sommes dans un monde où les valeurs reprennent tout leur sens», a-t-il dit. Se réjouissant de l'amélioration permanente des compétences des sociétés de Bourse, il a observé qu'elles atteignent un niveau de technicité égal à celui des sociétés de Bourse à l'international. Toutefois, il a dévoilé que la Bourse de Casablanca est en train d'étudier «des solutions technologiques pour faire des pas en avant en termes d'efficacité, en termes d'intégrité et en termes de fonctionnalité, notamment en ce qui concerne le marché interne». De son côté, Hicham Alamy, directeur adjoint du CDVM, a révélé l'ambition de généraliser cette formation à toutes les compétences du marché financier. Il a conclu qu'il est devenu primordial de développer les compétences humaines pour faire de la Place de Casablanca un hub financier régional ■

A.H